

L'école

municipale

des sports

2023
2024

Enfants 4 - 14 ans



Stages
sportifs
4 ou 5 jours

Accueils
de loisirs

AUTOMNE SPORTS

du 23 octobre au 3 novembre 2023

Inscription
obligatoire*

à partir
du 25 septembre
et du 2 octobre
à 9 h

*voir conditions d'inscription

Stages sportifs

Du 23 au 27 octobre

et du 30 octobre au 3 novembre

Pour les 4/5 ans

De 10 h à 12 h

ESCALADE

Gymnase Colette Besson

du 30 octobre au 3 novembre

Pour les 6/8 ans

De 10 h à 11 h

ou de 11 h à 12h

NATATION

Piscine du domaine universitaire

du 23 au 27 octobre

et du 30 octobre au 3 novembre

De 10 h à 12 h

ESCALADE

Gymnase Jean-Pierre Boy

du 23 au 27 octobre

DÉCOUVERTE SPORTS AMÉRICAINS

Gymnase Voltaire

du 23 au 27 octobre

CIRQUE - ROLLER

Gymnase Henri Maurice

du 30 octobre au 3 novembre

De 13 h 30 à 17 h 30

MULTI-ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

(vélo - orientation - randonnée - tir-à-l'arc)

Gymnase Voltaire

du 23 au 27 octobre

et du 30 octobre au 3 novembre





Pour les 9 / 14 ans

**De 10 h à 11 h
ou de 11 h à 12h**

NATATION

Piscine du domaine universitaire
du 23 au 27 octobre
et du 30 octobre au 3 novembre

De 13 h 30 à 17 h 30

ACTIVITÉ GRIMPE EN SITE NATUREL

(escalade - bloc - via corda - via ferrata)

Gymnase Jean-Pierre Boy

du 23 au 27 octobre

Gymnase Colette Besson

du 30 octobre au 3 novembre

MULTI-ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

(vélo - orientation - randonnée - tir laser)

Gymnase Voltaire

du 23 au 27 octobre

et du 30 octobre au 3 novembre

Attention : renseigner obligatoirement le document "contrat unique", pour tous les enfants n'étant pas déjà inscrits à la restauration scolaire et /ou à l'accueil de loisirs et / ou au périscolaire 2023-2024. Ce document est disponible au Service des sports.

Je soussigné(e)

Qualité : père mère tuteur
NOM (majuscules) :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone(s) :

Je déclare

Être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme/M.
 Être l'unique détenteur de l'autorité parentale.

Je m'engage

À prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale.

En cas d'urgence

Autre personne à contacter :
Lien de parenté :
NOM (majuscules) :
Prénom :
Téléphone(s) :

J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) :
Prénom :
Adresse (si différente) :
Date de naissance :
Numéro allocataire Caf :
Établissement scolaire fréquenté en 2023/2024 :
Problèmes de santé :
Accompagnement par une AVS sur le temps scolaire : oui non

Je l'autorise et je comprends

- À participer aux activités sportives proposées dans le cadre de l'EMS Automne sports 2023 intra et extra-muros.
- Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale pour les activités choisies.
- Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.
- Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extrascolaires.
- J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié.
- J'autorise mon enfant à rentrer seul.
- Je comprends que je dois renseigner le document "contrat unique" si mon enfant n'est pas déjà inscrit à la restauration et/ou au périscolaire et/ou à l'accueil de loisirs.**
- Je comprends que toute inscription (choix d'activité ou de semaine) sera définitive.**
- Je comprends qu'il est possible de procéder à l'annulation du stage uniquement sur présentation d'un certificat médical, sans celui-ci le stage me sera facturé.**
- Je comprends que je recevrai ma facture en ligne ou devrai demander au service des sports si je souhaite la recevoir par courrier papier.**
- Je comprends que pour l'inscription d'une deuxième activité pour la période, mon enfant sera inscrit sur liste d'attente et que je serai contacté par le service pour m'informer si cette deuxième inscription est possible.**

À Saint-Martin-d'Hères, le

Signature du (des) parent(s) :

J'inscris mon enfant

Nom (majuscules) :

Prénom :

et je coche la case correspondant au choix de mon enfant :

STAGES À LA DEMI-JOURNÉE

Accueil dans les gymnases 15 minutes avant le début de l'activité		
Pour les 4/5 ans	23 au 27 octobre	30 octobre au 3 novembre
Escalade 10 h à 12 h gymnase Colette Besson		<input type="checkbox"/>
Pour les 6/8 ans	23 au 27 octobre	30 octobre au 3 novembre
Natation 10 h à 11 h domaine universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Natation 11 h à 12 h domaine universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Découverte des sports américains 10 h à 12 h gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>	
Escalade 10 h à 12 h gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	
Cirque - Roller 10 h à 12 h gymnase Henri Maurice		<input type="checkbox"/>
*Multi-activités de pleine nature (vélo - orientation - randonnée - tir-à-l'arc) 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les 9/14 ans	23 au 27 octobre	30 octobre au 3 novembre
Natation 10 h à 11 h domaine universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Natation 11 h à 12 h domaine universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités grimpe en site naturel 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	
Activités grimpe en site naturel 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Colette Besson		<input type="checkbox"/>
*Multi-activités de pleine nature (vélo - orientation - randonnée - roller - tir laser) 13 h 30 à 17 h 30 gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*ATTENTION

Pour les stages multi-activités de pleine nature, prévoir son propre matériel (vélo, casque) en bon état de fonctionnement. Pour les stages escalade, des chaussons d'escalade sont conseillés.

L'enfant reste sous la responsabilité de la Ville pendant toute la durée de la séance sportive. Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui de le récupérer ou de le faire récupérer par une personne de leur choix. La Ville n'assume plus aucune charge de l'enfant dès la fin de la séance.

AUTOMNE SPORTS

Les dates

Semaine du 23 au 27 octobre

Semaine du 30 octobre au 3 novembre

Pour qui ?

Les enfants de 4 à 14 ans

Quand ?

Accueil dans les gymnases 15 minutes avant le début de l'activité.

Les thèmes

Natation, vélo, escalade, via corda, via ferrata, roller, orientation, randonnée, jeux collectifs américains, cirque, tir laser, tir-à-l'arc.

Paiement

Une facture vous sera adressée une fois les activités effectuées par votre enfant. Pour bénéficiaire de la prise en charge du Cos SMH, la facture devra être acquittée, puis transmise par vos soins auprès du Comité social.

Renseignements

- > Auprès des éducateurs sportifs des groupes scolaires
- > Sur le site www.saintmartindheres.fr
- > Au 04 56 58 32 76

Inscriptions

Attention : 2 périodes d'inscriptions

> **PÉRIODE 1 : ENFANTS MARTINÉROIS** (pour les enfants déjà inscrits à l'EMS annuelle en escalade ou natation, ne pourront s'inscrire sur une de ces deux activités qu'à compter du 2 octobre).

À partir du lundi 25 septembre, à 9 h.

> **PÉRIODE 2 : ENFANTS NON MARTINÉROIS** (ou enfants déjà inscrits sur l'année 2023/2024 en escalade ou en natation)

À partir du lundi 2 octobre et jusqu'au vendredi 13 octobre.

Les inscriptions peuvent s'effectuer :

> au Service des sports,

5 rue Albert Samain

> en ligne sur l'Espace citoyens

www.espace-citoyens.net

> **INFO** : toute inscription est définitive. Aucun changement d'activité n'est possible.

Deux seuls cas de remboursement possibles sur présentation d'un justificatif : maladie (remboursement à partir du 2^e jour d'absence) ou déménagement.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur une deuxième activité durant la période des vacances, votre enfant sera inscrit sur une liste d'attente. À partir du mercredi 5 octobre le service vous contactera pour vous donner une réponse.

Les tarifs

STAGES SPORTIFS	Tarifs à la semaine Martinérois (€)								Tarifs à la semaine non Martinérois (€)	
	QF Caf < 300		QF Caf 301 à 600		QF Caf 601 à 1600		QF Caf > 1600			
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
STAGE MATIN (10 h - 12 h)	7,5 €	6 €	11,25 €	9 €	15 €	12 €	20 €	16 €	30 €	24 €
STAGE NATATION (10 h - 11 h ou 11 h - 12 h)	10 €	8 €	15 €	12 €	20 €	16 €	30 €	24 €	40 €	32 €
STAGE APRÈS-MIDI (13 h 30 - 17 h 30)	15 €	12 €	22 €	18 €	30 €	24 €	45 €	36 €	60 €	48 €

S1 : du 23 au 27 octobre (5 jours) - **S2** : du 30 octobre au 3 novembre (4 jours)